

RAPPORT N° 02/2-09
au Conseil Municipal

OBJET

CONTRAT DE VILLE

FINANCEMENTS EN FONCTIONNEMENT POUR 2002
AU TITRE DES ACTIONS CONTRACTUALISEES
ET DES CREDITS ORDINAIRES

Par Délibération n° 99/7-65 du 14 décembre 1999, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le troisième Contrat de Ville Intercommunal avec l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Sainte-Marie, portant sur la période 2000/ 2006.

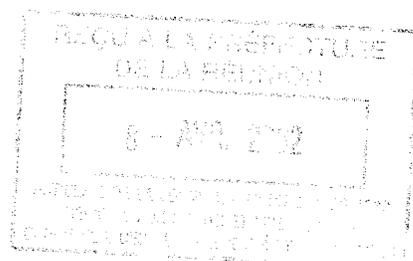
Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager la part des crédits contractualisés afin de permettre la mise en œuvre des actions du programme 2000/ 2006 de la Politique de la Ville en conformité avec les orientations du Contrat de Ville signé entre l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

Il convient, aujourd'hui, de se prononcer sur les financements définitifs au titre des crédits contractualisés et ordinaires de la Ville pour le programme d'actions à mettre en œuvre en 2002, les crédits ordinaires de la Ville venant en complément de ceux de l'Etat et du Conseil Général au titre des actions contractualisées (le tableau financier récapitulatif de ces actions est joint en annexe).

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser à :

- engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2002 ;
- engager les crédits ordinaires de la Ville, en complément des financements contractualisés ;
- contracter, selon la procédure réglementaire choisie (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande...), avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;
- solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département ;
- à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

A handwritten signature in black ink, written over a circular official seal. The seal contains the text "Mairie de Saint-Denis" and "Commune de Saint-Denis".

**DELIBERATION N° 02/2-09
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 27 mars 2002**

OBJET

CONTRAT DE VILLE

**FINANCEMENTS EN FONCTIONNEMENT POUR 2002
AU TITRE DES ACTIONS CONTRACTUALISEES
ET DES CREDITS ORDINAIRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/2-09 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur FOURNEL Dominique, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis de la Commission Finances et Administration Générale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(8 abstentions, dont 3 votes par procuration)**

ARTICLE 1

Approuve le programme des actions du Contrat de Ville pour l'année 2002, dont la liste est jointe en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2002, à procéder aux inscriptions budgétaires pour les enveloppes contractualisées, ainsi que pour les crédits ordinaires de la Ville après examen par le Comité de Pilotage du Contrat de Ville.

ARTICLE 3

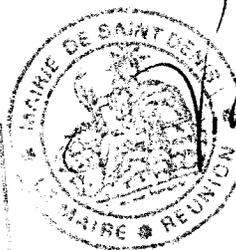
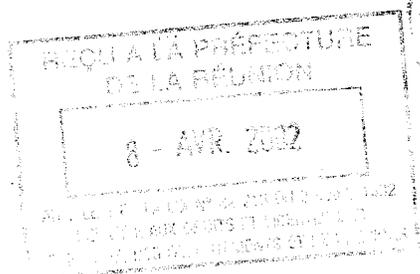
Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département.

ARTICLE 4

La présente Délibération annule et remplace celle du 17 décembre 2001 (DCM 01/7-12).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 4 AVR. 2002

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



A handwritten signature in black ink, appearing to read "René-Paul Victoria", written over a horizontal line.

CONTRAT DE VILLE 2002 - CREDITS F.I.V. CONTRACTUALISES ET ORDINAIRES - FONCTIONNEMENT
ASSOCIATIONS DIVERSES (en euros)

LIBELLES	EXERCICE 2002							Total CC+CO
	Crédits contractualisés	Partenaires financiers		Crédits ordinaires	Total CC+CO	Crédits ordinaires	Total CC+CO	
		Etat	Dpt					
COLLECTIF DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION Développer la vie associative et les actions auprès des publics en grande difficulté	10 670,00 10 670,00		10 670,00 10 670,00					10 670,00 10 670,00
ASSOCIATION ARDACAMS Emergence des pratiques artistiques	11 430,00 11 430,00	11 430,00 11 430,00				37 510,00 34 300,00		45 730,00 45 730,00
ASSOCIATION CASE ZOUZOU Aménagement local case ZOUZOU	6 285,00 6 285,00	3 236,00 3 236,00	3 049,00 3 049,00			1 605,00 1 605,00		7 890,00 7 890,00
CERDASES Educateurs de rue	201 230,00 201 230,00	100 615,00 100 615,00	100 615,00 100 615,00					201 230,00 201 230,00
CLUB ANIMATION PREVENTION Améliorer la prévention et lutte c/l'exclusion	83 080,00 83 080,00		52 600,00 52 600,00	30 480,00 30 480,00		790 976,00 790 976,00		874 056,00 874 056,00
Total crédits F.I.V. contractualisés et ordinaires- Fonctionnement (associations diverses)	312 695,00	115 281,00	166 934,00	30 480,00		830 091,00		1 139 576,00

CONTRAT DE VILLE 2002 - CREDITS F.I.V. CONTRACTUALISES ET ORDINAIRES - FONCTIONNEMENT
ASSOCIATION SAINT-DENIS 2000 (en euros)

LIBELLES	EXERCICE 2002							Total CC+CO
	Crédits contractualisés	Partenaires financiers			Crédits ordinaires	Total CC+CO		
		Etat	Dpt	Ville				
Secteur Domenjod/Bretagne	3 050,00	3 050,00			6 100,00	9 150,00	9 150,00	
Amélioration des conditions d'accueil	3 050,00	3 050,00			6 100,00	9 150,00	9 150,00	
Secteur Sainte-Clotilde	3 050,00	1 525,00		1 525,00	3 050,00	6 100,00	6 100,00	
Site d'accueil	3 050,00	1 525,00		1 525,00	3 050,00	6 100,00	6 100,00	
Secteur Moufia	760,00	760,00			760,00	1 520,00	1 520,00	
Espace de rencontre des métiers	760,00	760,00			760,00	1 520,00	1 520,00	
Secteur La Montagne	6 860,00	0,00	6 860,00		8 460,00	15 320,00	8 860,00	
Le Montagnard	2 290,00		2 290,00		6 570,00	8 860,00	8 860,00	
Sensibilisation et prévention des risques en milieu scolaire	4 570,00		4 570,00		1 890,00	6 460,00	6 460,00	
Secteur Saint-Denis	989 123,00	438 940,00	11 893,00	538 290,00	621 530,00	1 610 653,00	1 610 653,00	
Ecole								
Plan lecture	29 730,00	19 060,00		10 670,00	8 380,00	38 110,00	38 110,00	
Identité								
Service du patrimoine culturel	212 400,00			212 400,00		212 400,00	212 400,00	
Valises pédagogiques	4 573,00		4 573,00			4 573,00	4 573,00	
Citoyenneté								
Formation des élus associatifs	9 530,00			9 530,00		9 530,00	9 530,00	
Journal des associations	6 100,00		6 100,00			6 100,00	6 100,00	
Ateliers d'éducation populaire	53 960,00	39 020,00	1 220,00	13 720,00		53 960,00	53 960,00	
Pilotage								
Développement de la vie associative (collectifs)	169 750,00	129 320,00		40 430,00	223 340,00	393 090,00	393 090,00	
Equipe opérationnelle	503 080,00	251 540,00		251 540,00	389 810,00	892 890,00	892 890,00	
Total crédits F.I.V. contractualisés et ordinaires - Fonctionnement (Saint-Denis 2000)	1 002 843,00	444 275,00	18 753,00	539 815,00	639 900,00	1 642 743,00	1 642 743,00	
Total associations diverses et Saint-Denis 2000	1 315 538,00	559 556,00	185 687,00	570 295,00	1 469 991,00	2 782 319,00	2 782 319,00	